



ENTRETIEN DU SENTIER DU LITTORAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 JUIN 2019

Le confinement terminé, nombreux sont ceux qui ont parcouru les sentiers de randonnée en quête de nature, de grand air, de liberté et d'évasion. Le sentier du littoral (GR®223) qui va de Carentan au Mont-Saint-Michel et traverse Granville Terre & Mer du nord au sud, est très fréquenté car il offre de magnifiques panoramas et un patrimoine naturel étonnant. Au sud de notre territoire, ce sentier des douaniers permet de découvrir la baie du Mont-Saint-Michel, la vallée du Lude et les cabanes Vauban.

Des aménagements pour faciliter le cheminement

Afin d'assurer la continuité du cheminement sur le sentier du littoral, le Département de la Manche a confié au Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) la réalisation d'un diagnostic en 2017. Cet état des lieux a mis en évidence des améliorations à effectuer sur l'ensemble de l'itinéraire manchois. Des visites de terrains avec Latitude Manche, le SyMEL, le Conservatoire du Littoral, la DREAL, le Comité départemental de randonnée pédestre et GTM ont permis d'identifier les solutions sur plusieurs points noirs (marches impraticables, sentier creusé par les eaux de ruissellement...), notamment au niveau de la Vallée du Lude et sur le sentier à proximité des falaises de Carolles et Champeaux.

La Communauté de communes, compétente en matière d'entretien des chemins du GR, a lancé des aménagements destinés à faciliter le cheminement sur ce secteur et assurer la sécurité des randonneurs. En concertation avec le Conservatoire du Littoral et le SyMEL, l'association Ose Environnement, qui a réalisé les travaux avant le confinement, a veillé à la préservation de la qualité paysagère et environnemental du secteur (site classé et site Natura 2000).

Granville Terre & Mer a sollicité une subvention à hauteur de 75 % du montant de l'opération auprès du Département.



Avant



Après



Avant



Après

Désormais, le sentier est plus accessible et facilite le passage des marcheurs et randonneurs.

Contact : Flavinie Genty – 07 50 64 34 71
f.genty@granville-terre-mer.fr

